

AUTO-ÉCOLE GENDILLOUT
7 SEILHAC LE LAC - 19700 SEILHAC
RCS BRIVE LA GAILLARDE
Siret 495 161 887 00015 - APE 8553Z
N° de déclaration d'activité 7519010301
Agrément préfectoral : E0201900930
Tél : 05 55 27 04 40
Code NAF : 8553Z

Nom de l'élève :

Prénom :

Parcours de formation théorique – Préparation à l'examen du code de la route

Lien page internet : <https://autoecolegendillout.wixsite.com/website/formation-au-code>

Pour se présenter à l'examen du code de la route il faut :

- Avoir au moins 15 ans dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite AAC
- Avoir au moins 16 ans pour un permis A1
- Avoir au moins 17 ans dans les autres cas

Le code est valable pendant 5 ans et/ou pour 5 présentations à l'examen pratique.

Le jour de l'examen : pièce d'identité et convocation obligatoires.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION THÉORIQUE :

Modalités d'enseignement :

- Cours de code collectif en salle dispensés par un enseignant diplômé
- Accès internet PassRousseau individuel
- Utilisation de moyens numériques (vidéos, tests type examen et PowerPoint) servant de supports et d'illustrations aux cours dispensés et animés par un moniteur diplômé
- Cours spécifiques abordant les grands thèmes de la sécurité routière (Vitesse, Fatigue et Vigilance, Effets de l'Alcool et des Stupéfiants) dispensés et animés par un moniteur diplômé

LA FORMATION S'ARTICULE AUTOUR DES 10 THÈMES QUI DOIVENT ÊTRE TRAITÉS, ÉTUDIÉS PUIS ÉVALUÉS :

- **L** : Dispositions **légales** en matière de circulation routière
- **C** : Le **conducteur**
- **R** : La **route**
- **U** : Les autres **usagers** de la route
- **D** : Règlementation générale et **diverse**

- **A** : Porter **secours**
- **P** : **Précautions** nécessaires en quittant le véhicule
- **M** : Eléments **mécaniques** et autres éléments liés à la sécurité
- **S** : Equipement de **sécurité** des véhicules.
- **E** : Utilisation du véhicule et respect de l'**environnement**

LE PARCOURS DE FORMATION S'ORGANISE SELON LES MODALITÉS SUIVANTES :

(Pensez à vérifier les thématiques sur le tableau d'affichage ou en questionnant l'enseignant présent à l'accueil de l'établissement)

En leçons aux horaires de code définis :

Le mercredi et le samedi :

- Séries de 40 questions aléatoires type examen puis correction avec un enseignant diplômé, ensuite
- Cours à thèmes avec contrôle de connaissance puis correction

Le vendredi :

- Cours sur les grands thèmes de la sécurité routière suivi d'un contrôle de connaissance puis correction

Sur internet avec PassRousseau :

- Renforcement des acquis par 120 séries de 40 questions soit 2400 questions d'examen reprenant les 10 thèmes à connaître

L'ÉVALUATION S'EFFECTUE :

En salle :

- Par enregistrement de l'ensemble des résultats des séances de l'élève sur l'ordinateur du code qui montre un tableau de pourcentage des réussites aux entraînements avec les courbes de progression sur les séries et les thématiques
- Tout peut être imprimé et remis à l'élève

Sur internet avec PassRousseau :

- Par enregistrement de l'ensemble des résultats de l'élève sur son compte PassRousseau qui montre un tableau de pourcentage des réussites aux entraînements avec les courbes de progression.
- Le responsable de l'établissement peut également recueillir ces informations

Ces différentes modalités d'évaluation, permettent de déterminer avec l'élève, la possibilité de se présenter à l'examen théorique.